

Prise de position du CICM

Préparer l'avenir avec l'Artisanat !

Conflits géopolitiques, courants politiques à tendance radicale, différends commerciaux, ... tels sont les sujets d'actualité préoccupants, accompagnés souvent de « fake news », auxquels sont de plus en plus exposés les particuliers et les entreprises. Ces réalités, se répercutant sur la vie quotidienne et constituant une menace pour la démocratie et la société, placent les acteurs politiques et économiques devant des défis sérieux.

L'Artisanat est synonyme de valeurs sociales qui, elles aussi, représentent des « valeurs européennes », telles que la responsabilité, la fiabilité, l'innovation, la solidarité, la diversité et, en particulier, la nécessité de cohésion sociale. Toutefois, l'Artisanat se caractérise également par des activités professionnelles enrichissantes, de bonnes perspectives et constitue donc un « ancre de stabilité » dans un monde en quête de responsabilité et de décisions.

Afin que l'Artisanat puisse jouer son rôle, il faut une politique aux niveaux régional, national et européen qui pose des jalons clairs et améliore les conditions-cadres pour les PME. Un Artisanat fort est indispensable pour assurer l'avenir de notre société et de notre économie.

Des contrôles aux frontières, une concurrence transfrontalière plus agressive et le débauchage de travailleurs qualifiés, des contrôles accrus sur les chantiers de construction... autant de développements dans les régions limitrophes perçus négativement par de nombreuses entreprises artisanales. La libre circulation au sein du marché intérieur de l'UE est à défendre et l'Artisanat fait appel aux responsables politiques de la Grande Région de lutter résolument contre toute forme de discrimination transfrontalière.

A l'occasion du lancement de la présidence wallonne de la Grande Région et du CESGR, le Conseil interrégional des Chambres des Métiers de la Grande Région (CICM)¹ souhaite mettre l'accent sur l'importance des PME et de l'Artisanat en Europe ainsi que dans les régions frontalières.

¹ Le CICM regroupe les 8 chambres des métiers et organisations du Luxembourg, de Rhénanie-Palatinat, de la Sarre, du Grand Est et de Wallonie, www.cicm-irh.eu

Au sein de la Grande Région, l'Artisanat compte 295 000 entreprises, 825 000 salariés et 33 000 apprentis².

Le CICM salue la décision de la Présidence de la Grande Région d'approfondir la coopération transfrontalière sous la devise « Construisons demain : la Grande Région, unie pour innover ». L'Artisanat « construit l'avenir et innove en permanence ». De ce fait, le CICM et les PME artisanales peuvent s'identifier avec cette ligne directrice politique 2025-2026 de la Grande Région.

Reconnaissance et valorisation accrues de l'Artisanat dans la Grande Région !

Les entreprises de l'Artisanat sont le berceau de l'entrepreneuriat au niveau local, régional et européen. Elles participent aux chaînes de valeur locales et internationales, offrent des services, des formations, des emplois et, avant tout, créent de la prospérité économique et sociale.

« L'Artisanat européen est une réalité aux multiples facettes. Il s'agit d'un ensemble d'activités de fabrication et de services, avec des caractéristiques différentes, mais des valeurs communes. Le propriétaire de l'entreprise est directement et activement impliqué dans tous les aspects du processus de production et assume sa pleine responsabilité personnelle. Les entreprises artisanales opèrent dans des chaînes d'approvisionnement courtes, ce qui les rend durables par définition. Dans la plupart des cas, il s'agit d'entreprises familiales qui soutiennent les communautés locales et entretiennent des relations à long terme avec leurs clients et leurs employés. »

Les entreprises artisanales sont une ressource importante pour l'économie et l'environnement social, car elles favorisent l'emploi, la formation et agissent comme un vecteur d'intégration sociale et professionnelle, tout en favorisant le développement de nouvelles opportunités dans les zones urbaines et plus éloignées. »³

Lors d'une table ronde de l'UE en décembre 2024, le président du CICM, Philippe Fischer, a souligné l'importance de l'Artisanat dans la société en ces termes : « Celui qui s'engage dans l'Artisanat peut se réjouir de bonnes perspectives. En effet, les artisans trouvent des solutions techniques et créatives, innovent, apportent un soutien au quotidien, améliorent la qualité de vie des personnes de tous âges et de toutes origines, contribuent à la protection du climat et au développement durable... En bref, les artisans sont le moteur de nos régions, de la Grande Région et de l'Europe, et ils construisent activement notre avenir. »⁴

Bien que l'on sache que l'Artisanat est un pilier de notre société, ce secteur continue d'être confronté à un manque de reconnaissance et de valorisation.

Le CICM estime donc indispensable de discuter, dans le cadre de la coopération avec le Sommet de la Grande Région, le CESGR et le Conseil Parlementaire Interrégional (CPI), des mesures à adopter pour inverser cette tendance, afin de garantir à l'Artisanat la reconnaissance sociale qu'il mérite et de renforcer ainsi son statut au sein de la politique et de la société en général.

² Rapport sur la situation économique et sociale de la Grande Région 2023-2024 (page 23) <https://granderegion.net/content/download/7094/112689> (cf. annexe 1)

³ cf. annexe 2

⁴ Table ronde du CICM à Bruxelles (11.12.2024)

Campagnes de promotion de l'image de l'Artisanat et des PME : de nombreuses initiatives dans les régions partenaires sous la devise « L'Artisanat, garant d'un avenir prometteur »

Au fil des dernières années, d'importantes campagnes de promotion ont été lancées dans l'ensemble des régions.

Ces campagnes visent non seulement à sensibiliser la société à l'importance de l'Artisanat, mais aussi à montrer que les métiers artisanaux offrent de très bonnes perspectives à long terme.

En cette période de mutation technologique, l'Artisanat demeure un secteur en constante évolution où l'intelligence artificielle ne peut pas se substituer à l'homme. Les thèmes de la capacité d'innovation, de la sécurité pour l'avenir et de la diversité des métiers de l'Artisanat sont ainsi reflétés dans des spots télévisés et radio, des vidéos en streaming sur des plateformes Internet, des affiches, des annonces (médias en ligne et imprimés) et sur les réseaux sociaux, ainsi que dans des médias plus riches en informations.

Il s'agit souvent de vrais artisans apparaissant dans les publicités et les vidéos en tant qu'ambassadeurs authentiques de leur profession afin de promouvoir toute la diversité de l'Artisanat.

Le thème principal des campagnes est axé sur la formation et la carrière. L'apprentissage en alternance dans l'Artisanat marque le début d'une carrière éducative « pleine de sens, sûre et porteuse d'avenir ».

L'objectif de ces actions est d'informer les jeunes sur les métiers de l'Artisanat de manière à ce qu'ils puissent découvrir la formation qui correspond le mieux à leurs talents, leurs capacités et leurs préférences. Cela se fait par des offres d'information et d'orientation (numériques) (« Check Professions »), des radars de postes d'apprentissage, des services de placement en stage, ainsi que par des interlocuteurs personnels des chambres des métiers et des organisations de PME.

Les entreprises se voient invitées à ouvrir grand les portes de leurs ateliers et à donner aux jeunes la chance de commencer leur apprentissage en entreprise. Les entreprises artisanales savent bien que former ses futurs collaborateurs en interne, c'est s'assurer une main-d'œuvre motivée, engagée et fidèle.

Par ailleurs, les campagnes s'adressent également aux enseignants et aux parents, afin de faire évoluer les mentalités vis-à-vis de l'Artisanat.

Le CICM considère les initiatives suivantes, menées par ses chambres membres, comme des projets phares :

Campagne de communication de l'artisanat allemand (ZDH)

L'artisanat allemand a lancé le 1er mars 2025 une campagne de communication nationale visant à transmettre la notion de confiance en tant qu'attitude fondée. Sous la devise « *Nous pouvons faire face à tout* », l'Artisanat se présente comme une communauté forte qui, même en période de troubles, relève les défis de l'avenir avec compétence, diversité et innovation. En outre, la campagne vise à susciter l'enthousiasme des jeunes en phase d'orientation professionnelle ainsi que de leur entourage à l'égard des plus de 130 métiers d'apprentissage dans l'Artisanat.



Foto: DHKT

« La confiance naît du savoir-faire. Cette affirmation est plus vraie que jamais en ces temps difficiles. En tant qu'artisans, nous savons que nous pouvons compter sur nos compétences à tout moment », déclare Jörg Dittrich, Président de la Confédération allemande de l'Artisanat (ZDH). « C'est cette attitude positive et confiante qui constitue le fil conducteur de notre campagne en faveur de l'Artisanat. En affirmant que nous pouvons faire face à tout, nous démontrons que nous sommes prêts pour l'avenir. »⁵

Campagne de promotion de l'Artisanat luxembourgeois (CdM Luxembourg)

En 2024, la Chambre des Métiers Luxembourg (CdM Luxembourg) a lancé la quatrième édition de la campagne d'image⁶ #makersofluxembourg, consacrée à l'Artisanat au Luxembourg.

Les « makers of Luxembourg »⁷ désignent les femmes et les hommes qui travaillent dans le secteur de l'Artisanat au Luxembourg. Avec leur hashtag #makersofluxembourg, ils rassemblent plusieurs milliers d'abonnés sur les réseaux sociaux.

La nouvelle édition s'articule autour du thème suivant : dans un monde en constante évolution, où les questions environnementales, la digitalisation et la transition vers la durabilité sont omniprésentes, l'Artisanat joue un rôle décisif et de plus en plus important. L'Artisanat est plus qu'un simple secteur économique : il incarne la durabilité comme peu d'autres domaines. La majorité des artisans s'engagent pour une utilisation responsable des ressources. Ils font preuve d'un engagement régional et assurent la formation de main-d'œuvre qualifiée. De plus, l'artisanat est un interlocuteur clé pour les questions de protection du climat et de transition énergétique. Son mode de travail s'inscrit dans une démarche d'avenir, fiable et stable.

L'appel à l'action de la campagne est clair : « Contribuez à forger le Luxembourg de demain, devenez le créateur ou la créatrice de demain en rejoignant les rangs de l'Artisanat ! »

⁵ <https://www.zdh.de/ueber-uns/imagekampagne-handwerk/wir-koennen-alles-was-kommt/>

⁶ <https://www.cdm.lu/news/le-luxembourg-cest-pour-les-creators-nouvelle-edition-des-makers-of-luxembourg>

⁷ <https://handwerk.lu/>



Foto: Chambre des Métiers Luxembourg

L'approche créative de la nouvelle campagne, « tomorrow's creators », met en avant les artisans, les « creators » du Luxembourg d'aujourd'hui et de demain.

L'approche artistique se manifeste dans une réalisation cinématographique qui combine photos et courtes vidéos aboutissant à une vision de l'Artisanat sans lequel rien ne pourrait être créé dans notre société. Des textes superposés confèrent au film une identité forte et offrent un portrait authentique de l'Artisanat.

La nouvelle campagne d'image révèle l'importance vitale de l'artisanat dans notre société, car « *sans l'Artisanat, il n'y a pas de prospérité* ».

Campagne de communication de l'Artisanat français (CMA France)

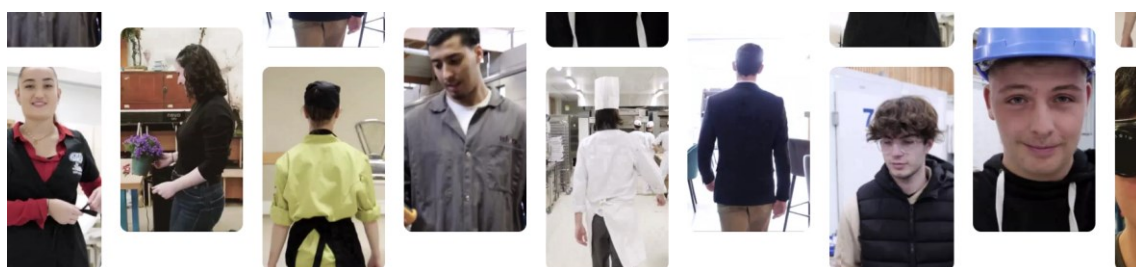
La Chambre de Métiers et de l'Artisanat France (CMA France)⁸ joue un rôle décisif dans la promotion et le développement des métiers de l'Artisanat en France. Elle s'engage à offrir des opportunités de formation et d'emploi dans différents secteurs, favorisant l'insertion professionnelle et le développement des compétences. L'action est cofinancée par le programme national FSE+ et apporte son soutien aux initiatives visant à valoriser les métiers de l'Artisanat et à encourager les jeunes à explorer ces carrières passionnantes.

Le mouvement « Génération Artisanat » de la CMA, plus précisément la plateforme www.unmetierdeouf.fr, invite les jeunes à découvrir plus de 250 métiers aussi passionnants que variés. De la boulangerie aux métiers de coiffeur, menuisier, électricien, plombier, cordonnier, boucher et bien d'autres encore, cette initiative offre un aperçu des nombreuses opportunités qu'offre l'Artisanat. Selon leurs intérêts, les jeunes ont la possibilité de découvrir des métiers originaux, créatifs et passionnants, qui posent tous des défis différents.

⁸ <https://www.artisanat.fr/campagnes-2025>



Foto: CMA France



#UN
MÉTIER
DE OUF !
FR

C'est quoi, votre métier de ouf ?

Vous cherchez encore votre voie ? L'artisanat est peut-être fait pour vous ! Avec nos apprentis, on parle mécanique, menuiserie, cuisine, esthétique... et bien d'autres métiers passionnants. Plongez dans notre collection de vidéos et trouvez le métier qui vous fera kiffer 🥰

Je me lance ➡

Campagne de l'UCM wallonne

En 2024, l'UCM a lancé une campagne d'une autre nature. À l'occasion des élections municipales et provinciales d'octobre 2024, l'UCM a rédigé un mémorandum⁹ destiné aux décideurs politiques locaux et régionaux, ainsi qu'aux indépendants et aux PME. Sous le titre « Ensemble réussissons un projet de société(s) près de chez vous », l'UCM y propose 112 recommandations en faveur des indépendants et des PME au niveau local et régional.

Voici les cinq recommandations prioritaires :

- Emploi/formation - Réduire d'un quart les impôts sur les revenus du travail.
- Transition écologique - Promouvoir des modèles commerciaux durables par des incitations, sans sanctions.
- PME au quotidien - Soutenir financièrement la digitalisation des entreprises.
- Fiscalité et simplification - Mettre en place une administration qui soit le partenaire des PME.
- Statut social de l'indépendant - Prioriser le bien-être des indépendants.

⁹ <https://www.ucm.be/memorandum-2024/notre-projet-de-societes-pour-demain>

Le CICM fait appel aux institutions européennes et aux décideurs interrégionaux : mise en œuvre rapide des conclusions de la Conférence européenne de l'Artisanat 2025

La Conférence européenne de l'Artisanat 2025, qui s'est tenue les 12 et 13 mars à Munich, a mis en évidence l'importance des entreprises artisanales pour la compétitivité de l'Europe, ainsi que les préoccupations communes de l'artisanat en matière de réforme, qui dépassent les frontières. La conférence a permis de dégager des conclusions dont pourront s'inspirer les stratégies de représentation des intérêts de toutes les organisations signataires, contribuant ainsi au renforcement et au succès de la représentation de SMEunited au niveau européen.

Fort de la participation de ZDH, de CMA France, de la Chambre des Métiers du Luxembourg et de SMEunited¹⁰, le CICM se voit conforté dans son rôle d'acteur interrégional et donc européen¹¹, et souligne avec insistance les priorités de l'Artisanat européen discutées à Munich. Le CICM appelle à une mise en œuvre rapide des conclusions de la conférence au niveau de l'UE et de la Grande Région (voir annexe 2) :

« La Conférence européenne de l'Artisanat 2025 demande aux décideurs politiques et aux institutions européennes de travailler spécifiquement sur les priorités suivantes :

- *Garantir une main-d'œuvre qualifiée, maintenir des normes de qualification élevées*
- *Améliorer la compétitivité des entreprises artisanales entre croissance et continuation du modèle d'affaires qui a fait ses preuves*
- *Accompagner la transition environnementale sans se contenter de fixer un simple objectif. »*

La Conférence européenne de l'Artisanat 2025 a ainsi marqué le début d'un débat sur l'avenir du secteur et sur la législation en vigueur (tant au niveau européen que national). Il s'agit d'une réflexion commune entre les entrepreneurs et leurs organisations représentatives, afin d'identifier les mesures politiques nécessaires au niveau de l'UE permettant de créer un cadre favorable à l'épanouissement des entreprises artisanales et de rendre l'entrepreneuriat à nouveau attractif. L'ensemble de ces réflexions s'inscrit dans un contexte plus large de convergence économique au sein de l'UE, où le développement de l'artisanat dans un pays favorise également celui des autres pays.

Les prochaines conférences (Italie 2027 ; Luxembourg 2029) sur le thème de l'Artisanat s'appuieront sur les résultats de Munich, les développeront et renforceront en même temps les efforts d'orientation de l'agenda des institutions européennes.

Prendre la force socio-économique des PME européennes au sérieux

Il incombe aux décideurs politiques de comprendre les besoins des PME artisanales, confrontées à des réalités bien concrètes. Les PME et les entreprises artisanales en Europe¹² nécessitent un environnement politique stable, qui leur permette de se concentrer pleinement sur l'exploitation de nouvelles opportunités, de se développer et de bénéficier de nouvelles mesures concrètes.

La conférence de Munich envoie un signal clair aux décideurs politiques et aux élus, leur demandant de prendre au sérieux la force socio-économique des PME. Les

¹⁰ Donc aussi, indirectement, son membre l'UCM.

¹¹ Le CICM représente les intérêts de l'artisanat de la Grande Région depuis 1989 et peut donc être considéré comme un « symbole de l'unité de l'Artisanat de la Grande Région », comparable à l'unité européenne de l'artisanat exprimée lors de la Conférence de l'Artisanat de Munich.

¹² Plus de 25 millions de PME et d'entreprises artisanales employant plus de 90 millions de personnes.

changements historiques de notre époque doivent également se refléter dans la politique économique en mettant l'accent sur les 99,8 % d'entreprises européennes. Les PME sont indispensables à la stabilité de la société. Le renforcement des PME doit être un objectif tout aussi ambitieux que la sécurité ou le maintien de la base industrielle européenne. L'Europe doit être perçue non pas comme un lieu de production de normes, mais comme un espace de liberté, de diversité, de créativité et d'ouverture sur le monde.

Au fil du temps, les artisans se sont adaptés aux différents changements, ont surmonté les périodes de crise et ont continué à jouer leur rôle économique et social au sein de leur communauté, surtout au cours des périodes critiques.

Face aux défis actuels, les entreprises artisanales souffrent toutefois fortement de l'imprévisibilité générale et de l'incertitude en matière de planification : alors que le grand public redécouvre lentement la valeur ajoutée d'un travail utile et sensé, étroitement lié aux réalités locales et en contact direct avec les clients et la société, il devient de plus en plus difficile, en raison du contexte politique, de poursuivre l'activité avec cette même attitude à l'avenir.

Les artisans de tous les secteurs et de toute l'Europe sont néanmoins prêts à assumer leurs responsabilités, ce qui leur vaut la confiance de leurs clients, de leurs employés et de la communauté locale. Cette fiabilité et la fierté qu'ils tirent de leur travail ont rassemblé à Munich, à l'occasion de la Conférence européenne de l'Artisanat 2025, d'entrepreneurs de l'Artisanat venus de toute l'UE pour faire entendre leur voix auprès des législateurs.

L'un des thèmes centraux de la conférence portait sur la bureaucratie croissante qui pèse sur de nombreuses entreprises au sein du marché unique européen. Plutôt que de se concentrer sur leur cœur de métier, de nombreuses entreprises sont confrontées à des contrôles, des obligations de déclaration et une bureaucratie toujours plus importante, ce qui freine l'innovation et nuit à l'économie. Des règles claires, des procédures simplifiées et moins d'obligations de déclaration, voilà la clé pour soulager les entreprises et favoriser la croissance. Dans le cadre des paquets omnibus, l'appel lancé depuis Munich s'adresse tout particulièrement à la Commission européenne, pour que « *les annonces soient suivies d'actes* ».

Orientation des politiques de l'UE vers les intérêts de l'Artisanat

Le 11 décembre 2024, le CICM a organisé sa première conférence à Bruxelles sous la forme d'une table ronde avec les députés européens de la Grande Région et la Commission européenne.

Le CICM ainsi que les co-organisateurs SMEUnited et la représentation du Land de Rhénanie-Palatinat ont accueilli Tilly Metz (Déi Gréng ▪ EFA), Manuela Ripa (ÖDP ▪ EVP), Dr. Joachim Streit (Freie Wähler ▪ Renew Europe) ainsi que Markus Hell, chargé de mission au sein du département Politique PME de la DG GROW. La table ronde était animée par la journaliste indépendante Romy Straßenburg (voir photo). Dans un premier tour de table, le président du CICM, Philippe Fischer, a présenté les conclusions et les propositions de l'artisanat de la Grande Région en matière de politique européenne des PME. Coralie Bonnet, députée provinciale (Les Engagés) de la province belge du Luxembourg et présidente du collège provincial, a plaidé en faveur d'une coopération équilibrée à proximité des frontières.

Les PME artisanales sont en pleine mutation : outre la progression de la digitalisation et les profondes mutations accélérées par l'intelligence artificielle, ce sont surtout les changements démographiques (mot-clé « sécurisation de la main-d'œuvre qualifiée ») et la décarbonisation, c'est-à-dire la voie commune vers la neutralité climatique, qui ont un

impact important sur les entreprises. Ces processus de transformation, que la politique européenne, en particulier la Commission européenne et le Parlement européen, ne peuvent ignorer, posent de grands défis aux PME et en particulier à l'artisanat. Or, Bruxelles pose depuis longtemps des jalons décisifs pour l'artisanat, fortement ancré dans le tissu local. Il s'agit de définir au niveau européen un cadre approprié qui renforce la compétitivité des entreprises et mette un frein à la surréglementation et à la bureaucratie paralysante.

La table ronde a ainsi permis de dégager des pistes importantes qui ont été reprises et approfondies lors de la Conférence européenne de l'artisanat à Munich (voir ci-dessus).

Dans son discours de clôture, Gerhard Huemer, directeur de SMEUnited, a lancé un appel aux représentants des institutions pour qu'à l'avenir, la politique de l'UE, tant au niveau de la Commission que du Parlement européen, soit davantage axée sur les petites entreprises, en élargissant le principe « Think Small First » à « Act Small First » : Bruxelles et Strasbourg feront l'objet du jugement minutieux et critique quant à leur capacité à adapter les textes européens existants et futurs aux besoins des petites entreprises.



Table ronde européenne du CICM le 11/12/2024 à Bruxelles

Priorités du CICM pour 2024 et perspectives pour 2025-2026

En rétrospective, 2024 fut une année très chargée pour le CICM. Lors de l'Assemblée générale du 19 novembre 2024 à Kaiserslautern, en présence de l'invité d'honneur, M. Denis Alt, Secrétaire d'État au ministère du Travail de Rhénanie-Palatinat, une déclaration d'orientation sur les thèmes « Énergies renouvelables et formation professionnelle » a été adoptée et transmise au Sommet de la Grande Région.

Le préambule de la feuille de route de la coopération 2025/2026 du Sommet de la Grande Région de décembre 2024 rend hommage « à la qualité des travaux menés par le Conseil Interrégional des Chambres des Métiers (CICM) et à la bonne coopération qui existe depuis de nombreuses années avec les groupes de travail du Sommet ».

En 2024, l'accent a été mis sur une question centrale dans le secteur de l'Artisanat : quels sont les potentiels dans la Grande Région, en particulier dans le domaine de la

formation initiale et continue, en vue de la transition énergétique ? Les réponses rédigées et discutées étaient complexes.

Le CICM s'engage pour la création d'une alliance forte (et commune) dans la Grande Région afin de promouvoir l'image de marque de l'Artisanat (souvent « oublié » dans les discussions politiques de haut niveau). Il faut mobiliser les jeunes et les générations futures à reconnaître leur avenir dans l'Artisanat (par exemple par un apprentissage), d'autant plus en raison d'excellentes perspectives d'avenir dans ce secteur. D'où la devise : « Formez-vous dans l'Artisanat pour « sauver » le climat ! ».

Il est essentiel de développer une offre de formations initiales intégrant les dernières technologies (par exemple dans le domaine des « énergies renouvelables »), en prenant comme ligne directrice l'intégration du « progrès technique » dans le contenu des formations initiales existantes, l'objectif étant de pérenniser les professions existantes (et non d'en créer de nouvelles) : en d'autres termes, la priorité, c'est de renforcer les formations existantes pour l'avenir !

Par ailleurs, la mise en place d'une offre de formation continue « tout au long de la vie » devrait s'inscrire dans la cohésion et l'harmonie de la Grande Région, afin de permettre une amélioration continue des compétences (re-skilling et upskilling) de la main-d'œuvre. Ainsi, les PME artisanales et les micro-entreprises devraient bénéficier d'un soutien en matière d'investissements et de transition technologique.

Formation initiale dans la Grande Région

Au niveau de la « formation initiale », l'objectif commun de la Grande Région devrait être d'adapter les programmes de formation dans les centres de formation, en les axant sur les nouvelles technologies et les « énergies renouvelables ». Bien qu'il s'agisse a priori d'un processus de longue haleine, une harmonisation des contenus technologiques pourrait être bénéfique pour tous les acteurs de la formation initiale dans la Grande Région.

Formation continue dans la Grande Région

Quant à la « formation professionnelle continue », la conception et la promotion d'une offre de formation continue dans le domaine des énergies renouvelables, intégrant les dernières innovations technologiques et s'inscrivant dans un laps de temps relativement court, s'avèreraient essentielles pour favoriser une application rapide de ces innovations sur le terrain par les entreprises. L'écosystème dense d'acteurs et de centres de formation continue dans la Grande Région offre un fort potentiel de coopération et de synergies.

Le CICM s'est chargé de rassembler les coordonnées et les sites Internet des centres de formation et de compétences de l'artisanat dans la Grande Région, ce afin de dresser une « cartographie » de ces centres de formation continue.



Assemblée générale du CICM le 19/11/2024 à Kaiserslautern : en présence de l'invité d'honneur, M. Denis Alt, secrétaire d'État au ministère du Travail de Rhénanie-Palatinat, les thèmes de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée et de la formation ont été discutés.

Promotion de la formation transfrontalière

Le CICM préconise également de renforcer la promotion et l'accompagnement de la « formation transfrontalière » comme opportunité permettant aux jeunes de faire l'expérience de la mobilité dans un contexte interrégional. Il renvoie à cet égard à son analyse préliminaire qui sera complétée en 2025 sur la base des expériences acquises et des constats et recommandations formulés par le passé.

Conseil interrégional des Chambres des Métiers de la Grande Région

Coblence, le 6 mai 2025

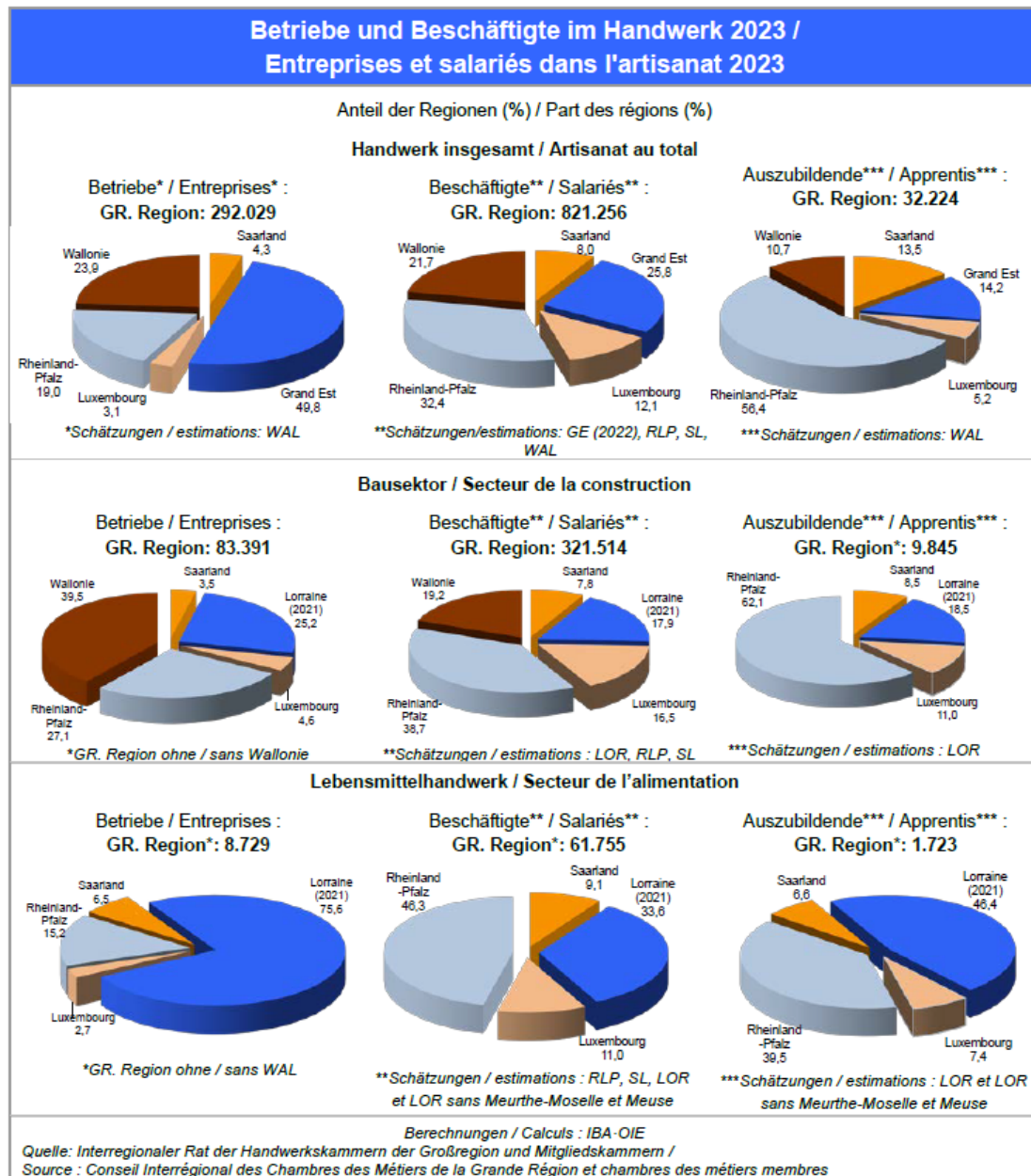
www.cicm-irh.eu / www.handwerk-gr.eu / www.artisanat-gr.eu

ANNEXES

ANNEXE 1 – L'Artisanat dans la Grande Région 2023

ANNEXE 2 - Conclusions de la Conférence européenne de l'Artisanat 2025

ANNEXE 1 – L'Artisanat dans la Grande Région 2023



Das Handwerk der Großregion 2023

Das Handwerk in der Großregion umfasst 292.029 kleine und mittlere Unternehmen, 821.256 Beschäftigte und 32.224 Auszubildende. Seit 2021 ist die Anzahl der Beschäftigten um 11,2% gestiegen und die Anzahl der Auszubildenden dagegen um 4,0% zurückgegangen. Knapp 50% dieser Betriebe befinden sich in Grand Est, während der Anteil der Beschäftigten dort bei lediglich 25,8% liegt. Das umgekehrte Verhältnis ergibt die Betrachtung Luxemburgs: 12,1% der Beschäftigten bei nur 3,1% der Betriebe. Den höchsten Anteil an Auszubildenden weist Rheinland-Pfalz (56,4%) aus, wo allerdings nur 19,0% der Betriebe ansässig sind. Der Anteil der Auszubildenden in Grand Est und im Saarland ist ähnlich hoch (14,2% bzw. 13,5%), während der Anteil der Beschäftigten und der Unternehmen in Grand Est deutlich höher ist.

L'artisanat de la Grande Région en 2023

L'artisanat de la Grande Région regroupe 292 029 petites et moyennes entreprises, 821 256 salariés et 32 224 apprentis. Depuis 2021, le nombre de salariés dans les entreprises artisanales a augmenté de 11,2 % en Grande Région et le nombre d'apprentis a reculé de 4,0 %. Près de 50 % de ces entreprises sont situées dans le Grand Est, bien que le nombre de salariés ne représente que 25,8 % du total. Les proportions sont inversées au Luxembourg : 12,1 % des salariés, pour seulement 3,1 % des entreprises. La Rhénanie-Palatinat compte la plus grande partie des apprentis (56,4 %), mais seulement 19,0 % des entreprises. La part d'apprentis en Grand Est et en Sarre est proche (respectivement 14,2 % et 13,5 %), alors que la part des salariés et le nombre d'entreprises sont plus importants en Grand Est.

Source : Rapport sur la situation économique et sociale de la Grande Région 2023/2024 (page 23)

ANNEXE 2 - Conclusions de la Conférence européenne de l'Artisanat 2025



Conclusions de la Conférence européenne de l'artisanat 2025

La Conférence européenne de l'artisanat de Munich est un signe de l'unité du secteur européen de l'artisanat. C'est un signal fort adressé aux décideurs politiques et aux représentants élus pour qu'ils prennent au sérieux la force des PME. Ce changement de paradigme doit également se refléter dans la politique économique et se concentrer clairement sur les 99,8 % d'entreprises européennes. Les PME contribuent à la stabilité de la société. Le travail de renforcement des PME doit être aussi ambitieux que le travail sur les objectifs de sécurité ou le maintien de la base industrielle de l'Europe. L'Union européenne ne doit pas être perçue comme une institution qui se contente de produire des réglementations, mais comme un espace de liberté, de diversité, de créativité et d'ouverture d'esprit.

Les entreprises artisanales sont le berceau de l'esprit d'entreprise européen. Depuis des siècles elles contribuent aux chaînes de valeur locales et mondiales, fournissent des services, des possibilités de formation, des emplois et, surtout, créent de la richesse économique et sociale sur tout le continent.

L'artisanat européen est une réalité aux multiples facettes. Il s'agit d'un ensemble d'activités de fabrication et de services, avec des caractéristiques différentes, mais des valeurs communes :

- Le propriétaire de l'entreprise est directement et activement impliqué dans tous les aspects du processus de production et assume sa pleine responsabilité personnelle.
- Les entreprises artisanales opèrent dans des chaînes d'approvisionnement courtes, ce qui les rend durables par définition.
- Dans la plupart des cas, il s'agit d'entreprises familiales qui soutiennent les communautés locales et entretiennent des relations à long terme avec les clients et le personnel.
- Les entreprises artisanales sont une ressource clé pour l'économie, car elles favorisent l'emploi, la formation et agissent comme un vecteur d'intégration sociale et professionnelle, tout en favorisant le développement de nouvelles opportunités dans les zones urbaines et plus éloignées. L'artisanat contribue dans tous les pays à la cohésion sociale.

Au fil du temps, les artisans ont su s'adapter aux différents changements, se relever en temps de crise et continuer à jouer leur rôle économique et social au sein de leur communauté, en particulier dans les moments critiques.

Cependant, face aux défis actuels, les entreprises artisanales souffrent beaucoup de l'imprévisibilité et de l'incertitude. Alors que le grand public redécouvre peu à peu la valeur ajoutée d'un travail utile et judicieux, fortement lié au territoire et en contact direct avec les clients et la société dans son ensemble, le cadre politique rend de plus en plus compliquée la poursuite de l'activité dans le futur avec le même état d'esprit. Les entrepreneurs artisanaux, tous secteurs confondus et dans toute l'Europe, sont prêts, au quotidien, à prendre les responsabilités qui leur valent la confiance de leurs clients, de leurs salariés et de la communauté locale. Cette fiabilité et cette fierté dans leur travail amènent les chefs d'entreprise artisanale de toute l'Union européenne à se réunir à Munich pour la première conférence européenne de l'artisanat 2025 afin d'être entendus par les législateurs.

Nous voulons que les décideurs politiques comprennent les besoins des réalités qu'ils représentent. Les plus de 25 millions de PME et d'entreprises artisanales employant plus de 90 millions de personnes au sein du marché unique européen ont besoin d'un environnement politique stable leur permettant

de se concentrer pleinement sur l'exploitation de nouvelles opportunités, de se développer et de bénéficier de nouvelles mesures concrètes.

La Conférence européenne de l'artisanat 2025 demande aux décideurs politiques et aux institutions européennes de travailler spécifiquement sur les priorités suivantes :

Garantir une main-d'œuvre qualifiée, maintenir des normes de qualification élevées

Les pénuries de main-d'œuvre et de compétences se multiplient dans tous les États membres de l'UE. Près de deux tiers des PME sont incapables de trouver les talents dont elles ont besoin, tandis que le fossé entre les filières d'éducation et de formation et les besoins des entreprises persiste. Pour remédier à ces pénuries de compétences, la Commission européenne propose à juste titre une stratégie de formation professionnel initial et continue (VET) avec des activités telles que la promotion des avantages de la VET et de ses résultats positifs auprès d'un public plus large, ainsi que l'amélioration de la qualité des programmes de formation professionnelle. L'un des problèmes fondamentaux de la formation professionnelle est le manque flagrant de reconnaissance sociale et de sensibilisation au sein de la société. C'est la principale raison pour laquelle les jeunes choisissent de plus en plus souvent des études universitaires au lieu de s'engager dans des apprentissages et des formations professionnelles utiles. Il est donc essentiel de promouvoir l'égalité de valeur entre l'enseignement professionnel et l'enseignement académique. La formation professionnelle ne doit plus être considérée comme un second choix, par défaut, mais comme une opportunité de se développer et de construire une carrière satisfaisante et intéressante. À cet égard, la Commission européenne devrait soutenir ce message par des campagnes publiques efficaces dans toute l'Europe, en encourageant surtout les synergies entre les entreprises et les écoles.

- ➔ Le secteur de l'artisanat est synonyme de normes de qualification élevées garanties par la formation duale et complétées par des offres de formation continue. C'est pourquoi il faut garantir des lieux d'apprentissage modernes et attrayants pour une bonne formation professionnelle.
- ➔ La promotion de l'excellence dans la formation professionnelle est un aspect important de l'attractivité de cette dernière. Cependant, une plus grande attention devrait être accordée à l'importance des qualifications et de la formation professionnelle de niveau supérieur. Une "approche axée sur les compétences" qui se concentre uniquement sur les microcrédits n'est pas suffisante pour répondre à ces préoccupations. Les microcrédits peuvent avoir une valeur ajoutée s'ils complètent des qualifications de haute qualité, mais pas s'ils les remplacent.
- ➔ En ce qui concerne la re-qualification et l'amélioration des compétences dans le cadre de la transition numérique et écologique, les « Net Zero Industry Academies » récemment mises en place se concentrent une fois de plus sur les besoins des acteurs industriels et ne tiennent pas suffisamment compte des réalités du marché et des instruments qui ont déjà été développés dans certains États membres de l'UE.
- ➔ Pour attirer les talents étrangers, il faut assurer une immigration qualifiée simplifiée, la promotion de l'Europe dans les pays partenaires et le développement de partenariats de formation et de talents avec l'Afrique, l'Asie, l'Amérique latine et le Moyen-Orient. Dans ce contexte, la reconnaissance des qualifications restera importante.

Améliorer la compétitivité des entreprises artisanales entre croissance et continuation du modèle d'affaires qui a fait ses preuves

Pour soutenir la croissance et l'innovation, la nouvelle Commission européenne doit continuer à donner la priorité à l'amélioration de la compétitivité européenne, tant du point de vue du marché intérieur qu'à une échelle plus globale. À cet égard, il est grand temps d'agir : l'abondance d'annonces et de promesses faites depuis les élections européennes de 2024 doit enfin déboucher sur des mesures concrètes, visibles et efficaces, étroitement liées et répondant à la réalité quotidienne des entrepreneurs. Il est crucial que les législateurs allègent la charge disproportionnée, principalement administrative, qui pèse sur les PME et les entreprises artisanales.

- ➔ Les initiatives prévues par l'UE pour améliorer la compétitivité de l'économie européenne doivent prendre en compte les micro-entreprises et les PME dès le départ, garantir une concurrence loyale au sein du marché unique européen et faciliter le financement des micro-entreprises et des PME. Le secteur européen de l'artisanat demande un changement fondamental dans l'élaboration des politiques, fondé à la fois sur le principe «Think Small First» (« Penser aux petits d'abord ») et sur la confiance envers les entrepreneurs. Dès le départ, tout texte juridique doit être rédigé selon l'angle de vue des PME et en étroite collaboration avec elles, car ce sont elles qui mettent en œuvre la législation sur le terrain.
- ➔ Nous exigeons l'arrêt de nouvelles charges bureaucratiques, par un engagement sur des objectifs européens de réduction des charges bureaucratiques et, dans un délai court, une réduction des charges actuelles. Par conséquent, nous saluons l'objectif de la Commission de réduire de 35 % les charges administratives pesant sur les PME.
- ➔ Les entreprises artisanales jouent un rôle essentiel dans l'économie des territoires : un meilleur accès aux financements européens, y compris les fonds de cohésion, est indispensable pour réduire les disparités de compétitivité, en assurant à la fois la croissance des entreprises qui souhaitent se développer et la continuation du modèle d'affaires qui a fait ses preuves pour d'autres entreprises.
- ➔ Les entreprises artisanales devraient par ailleurs être encouragées à participer aux marchés publics, en tant que secteur stratégique de l'Union européenne. Grâce à des instruments appropriés (tels que des quotas), des canaux préférentiels devraient être créés pour les entreprises artisanales, afin de favoriser l'économie locale et de promouvoir des normes de qualité élevées.
- ➔ Les entreprises artisanales doivent bénéficier, dès le départ, d'outils numériques appropriés et d'un soutien pour favoriser leur transformation numérique. L'artisanat n'est plus seulement un secteur créatif et lié à la tradition, mais aussi un important laboratoire d'innovation technologique.

Accompagner la transition environnementale sans se contenter de fixer l'objectif

Les entreprises artisanales soutiennent fondamentalement les objectifs du Green Deal, dans la mesure où elles augmentent la compétitivité du marché. Par conséquent, les entreprises artisanales sont les véritables facilitateurs de la transition environnementale et de l'adaptation au climat : elles installent des systèmes de chauffage et de refroidissement durables, mettent en œuvre des rénovations en

matière d'efficacité énergétique, valorisent les déchets grâce à des processus de recyclage et prennent les mesures nécessaires pour s'adapter à l'évolution rapide du climat. La consommation et les modèles d'entreprise durables sont dans l'ADN du secteur de l'artisanat. Toutefois, une réglementation trop stricte et des exigences en matière de rapports qui ne sont pas suffisamment proportionnées par rapport aux caractéristiques des entreprises ont un impact négatif sur le rôle que les PME peuvent jouer et découragent les entreprises sur la voie de modèles d'entreprise plus durables. C'est pourquoi la nouvelle législature doit mettre l'accent sur la faisabilité : des objectifs réalistes, des processus simplifiés et un soutien adapté sont les outils clés qui permettront aux entreprises artisanales de poursuivre leur transition environnementale et de faire face à la raréfaction énergétique croissante.

- ➔ Les entreprises artisanales doivent être préparées aux conséquences négatives du changement climatique ; des mesures telles que des incitations à la résilience climatique, l'accès à des fonds pour la protection des infrastructures, des assurances subventionnées contre les risques environnementaux et des plans d'urgence personnalisés peuvent les soutenir dans cette crise et assurer la continuité de leurs activités.
- ➔ Il importe de veiller à ce que les entreprises artisanales et les PME aient accès à des matières premières durables ce qui est essentiel pour réduire les impacts environnementaux et renforcer les chaînes de production territoriales. Les politiques qui encouragent l'économie circulaire et la valorisation des matières premières recyclées peuvent rendre la transition plus efficace et bénéfique pour les PME.
- ➔ Les communautés énergétiques et le soutien à l'autoproduction d'énergie renouvelable représentent une opportunité stratégique pour les entreprises artisanales. L'incitation à l'utilisation de sources renouvelables, à l'autoconsommation et au partage de l'énergie au sein de réseaux locaux peut réduire les coûts énergétiques et accroître la résilience des PME face aux fluctuations du marché de l'énergie.
- ➔ La simplification administrative est essentielle pour permettre aux entreprises artisanales de se concentrer sur l'innovation et la durabilité. Des réglementations claires, des procédures rationalisées et des exigences réduites en matière de rapports sont nécessaires pour que les PME puissent adopter des modèles d'entreprise plus durables.
- ➔ Afin de permettre aux entreprises artisanales de jouer un rôle clé dans la transformation à venir, elles doivent être prises en compte dès le départ dans la conception du cadre juridique de la transformation verte.
- ➔ Les conditions sur place doivent être conçues de manière à permettre aux entreprises artisanales de prospérer.
- ➔ Le financement public est important pour combler le déficit de financement de la transition. Toutefois, l'accent doit progressivement être mis sur la capacité des entreprises artisanales et des PME à développer des modèles d'entreprise économiquement viables et stables.

Perspectives

La Conférence européenne de l'artisanat 2025 marque le début d'un débat plus large sur l'avenir du secteur et la législation pertinente (tant au niveau européen que national). Il s'agit d'une réflexion commune et collaborative des entrepreneurs et de leurs organisations représentatives afin d'identifier les politiques nécessaires au niveau de l'UE pour créer un cadre permettant aux entreprises artisanales de prospérer et de rendre l'entrepreneuriat à nouveau attrayant. Tout cela dans un contexte plus large de convergence économique au sein de l'UE, où le développement du secteur de l'artisanat d'un pays favorisera le développement des secteurs de l'artisanat des autres pays.

Les conclusions de cette conférence alimenteront les futures stratégies de toutes les organisations signataires et contribueront au renforcement et au succès de la représentation de SMEUnited au niveau de l'UE.

Les prochaines conférences sur l'artisanat devraient s'appuyer sur les résultats soulignés ci-dessus et les développer, tout en encourageant et en intensifiant les efforts visant à orienter l'agenda des institutions européennes.